

Procès-verbal AGA 7 juin 2022, 13h, à la Coop du Cœur de Sainte-Clotilde

Présences

Nathalie Desjardins, Investissement Québec
Donald Goudreault, CDRQ
Zoé Lamontagne, Coop du Cœur
Valérie Bédard, ORAPÉ,
André Nadeau, Centre de l'Assomption,
Tania Fontaine, CDC B-F,
Marie-Pierre Patry, Le support,
Annie Lafrance, Bria
France Gagnon, L'Autre Fabrik,
Francyne Ducharme, TCMFCQ
Pascal Morin, MRC de l'Érable
Paul Lavergne, CSN
Malka Roy, Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec
Grace Gordon, Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec
Andréanne Lacroix, Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec
Manon Bourbeau, APDI
Sonia Goulet, Microentreprendre
Joanne Therrien, CDEVR
Karine Béliveau, MRC Nicolet-Yamaska
Audrey Michel, CRDS

1. Mot de bienvenue

Malka Roy souhaite la bienvenue à tous et à toutes et remercie la Coop du Cœur de nous accueillir dans leur édifice.

Elle rappelle que ce matin a eu lieu la conférence de presse annonçant entre autres la nouvelle image de marque du Pôle dont l'équipe est très fière. Pour ceux qui le souhaitent, des communiqués de presse sont encore disponibles.

Concernant les documents présentés à l'assemblée, certaines copies sont disponibles, mais si des personnes souhaitent avoir par exemple une copie papier du rapport complet, il faudra en faire la demande à Malka. Il sera aussi disponible en version électronique sur le site Internet.

2. Constatation du quorum

Les règlements généraux stipulent que « le quorum de l'assemblée générale annuelle est de 20 % des membres en règle. » Le CA, en date d'aujourd'hui a approuvé 17 demandes d'adhésion. Le quorum est donc atteint si nous avons 20% des membres en règle présents et il y a 14 membres présents.

Le quorum est donc atteint.

3. Ouverture de l'assemblée

Malka Roy annonce l'ouverture de l'assemblée.

4. Nomination pour la présidence et le secrétariat de l'assemblée

Résolution AGA2022-1

Il est proposé par :Manon Bourbeau

Appuyé par : France Gagnon

De nommer Valérie Bédard présidente d'assemblée et Francyne Ducharme, secrétaire d'assemblée.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Valérie Bédard lit l'ordre du jour.

Modifications :

- 10. Dépôt des prévisions budgétaires 2021-2022 (devrait être inscrit **2022 – 2023**)

Résolution AGA2022-2

Il est proposé par :André Nadeau

Appuyé par : Pascal Morin

D'adopter l'ordre du jour

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 juin 2021

Résolution AGA2022-3

Il est proposé par : Marie-Pierre Patry

Appuyé par : André Nadeau

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 juin 2021.

7. Présentation et adoption du rapport d'activité 2021-2022

Malka Roy présente le résumé du rapport d'activités pour l'année 2021 – 2022.

Résolution AGA2022-4

Il est proposé par : France Gagnon

Appuyé par : Paul Lavergne

D'adopter le rapport d'activité 2021-2022.

André Nadeau en profite pour dire un mot également.

8. Dépôt du plan d'action 2022-2023

Malka Roy présente le plan d'action pour l'année 2022 -2023.

9. Présentation et adoption du rapport financier au 31 mars 2022

Malka Roy avise l'assemblée que la firme comptable n'a pas eu le temps (en raison de la COVID et de la pénurie de Main-d'œuvre) de fournir le rapport vérifié en date d'aujourd'hui. Elle propose que l'assemblée adopte le bilan interne (réalisé par une comptable) et qu'elle mandate le CA pour adopter le rapport financier de la firme dès sa réception.

Résolution AGA2022-5

Il est proposé par : Paul Lavergne

Appuyé par : Pascal Morin

D'adopter les états financiers au 31 mars 2022 tels que présentés.

Résolution AGA2022-6

Il est proposé par : Manon Bourbeau

Appuyé par : Annie Lafrance

De mandater le CA pour adopter le rapport financier présenté par la Firme RDL.

10. Dépôt des prévisions budgétaires 2022-2023

Malka Roy présente les prévisions budgétaires 2022 – 2023

11. Nomination d'une firme comptable

Résolution AGA2022-7

Il est proposé par : Pascal Morin

Appuyé par : Marie-Pierre Patry

De mandater le CA pour déterminer une firme comptable.

12. Nomination pour la présidence et le secrétariat des élections

Résolution AGA2022-8
Il est proposé par : Valérie Bédard
Appuyé par : France Gagnon
De nommer Malka Roy comme présidence et Francyne Ducharme comme secrétaire d'élection.

13. Composition du conseil d'administration 2022-2023

13.1.Élection des membres

Selon les RG, la présidence nomme les membres éligibles.

Les postes suivants sont en élection

André Nadeau – représentant entreprise MRC NY
Valérye Bédard – représentante entreprise MRC Érable
Poste vacanct – MRC Drummond
France Gagnon - représentante entreprise MRC Arthabaska

France Gagnon se	nomme	
Marie-Pierre Patry	Nomme	André Nadeau
France Gagnon	Nomme	Manon Bourbeau
Paul Lavergne	Nomme	Sonia Goulet

Résolution AGA2022-9
Il est proposé par :Pascal Morin
Appuyé par : France Gagnon
De mettre fin à la période de mise en candidature.

France Gagnon accepte – élue par acclamation
André Nadeau accepte – élu par acclamation
Manon Bourbeau refuse
Sonia Goulet refuse

Les postes vacants verront à être comblés par les membres du CA.



13.2. Présentation des membres d'office

Paul Lavergne	Milieu syndical
Francyne Ducharme	TCMFCQ

14. Levée de l'assemblée

Proposée par Annie Lafrance.

La secrétaire, Francyne Ducharme